

Propagande (Cong. de la).—Voir : *Congrégation*.

Propagation de la Foi (Œuvre de la).—Excellence et avantages, 90, 175, 176, 226, 309, 310, 311.—Zèle pour la répandre, 90, 175, 176, 226, 309, 310, 312.—Résultats obtenus, 89, 175, 226, 310, 311, 415, 442.—Compte rendu des recettes et dépenses de (1870-1871), 89, 155 à 157 ;—(1872), 226, 246 ;—(1873), 329, 349, 350 ;—(1874), 441, 447 à 449.—Patron, 309.—Indulgences, 309.—Obligations des associés, 310.—Annales, 312.

Q

Quarante-Heures.—Dévotion dans quelques paroisses, 419.—Indult permettant de les établir dans tout le diocèse, 418, 419.—Retard dans l'établissement, 419.—Aucun exercice pendant le jubilé, 519.—Ouverture officielle fixée au 1^{er} dimanche de l'Avent de 1875, 519.

R

Rabat.—Abandon par le clergé, 221, 409, 524.

Racine (Mgr Antoine).—Premier évêque de Sherbrooke, 414.—Consécration en son église de St-Jean de Québec, 415.—Prise de possession de son siège épiscopal, 415.—Eloge, 414, 416, 580.

Raison.—Erreurs condamnées, 279, 280.—Connaissance de Dieu, 279, 280.—Soumission à la foi, 280.

Raymond (Très rév. J. S.).—Discours sur l'*Action de Marie dans la société*, 269.—Approbation de l'Evêque, 270.—Accusations portées contre ce discours, 269.—Appel au S. Office, 270.—Jugement favorable du S. Office, 271, 272.—Eloge de l'Evêque, 270, 271.

Registres paroissiaux.—Ancienne législation légalement interprétée, 439.—Nouvelle législation, 439.—Le prêtre, qui tient les registres de l'Etat, est officier civil, sans lésion de l'immunité ecclésiastique, 439.

Religion.—Rôle en politique, 7, 12 à 15.—Doctrines perverses qui veulent la restreindre à la conduite privée, 12, 13, 14.—Gardiennes de la justice et du droit, 12, 13.—Sauvegarde de la société, 278.—Conservation de la race française en Canada, 311.

Retraite ecclésiastique.—Convocation, 33, 173, 304, 408, 538.—Dessertes du diocèse, 34, 174, 307, 410, 542.